

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	88 (1959)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Une ville allemande agit contre la déinquance juvénile

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les auteurs des travaux jugés les meilleurs reçoivent une récompense qui consiste en l'octroi d'une bourse de voyage. Le lauréat qui sort le premier dans la catégorie des aînés reçoit en outre une médaille d'or offerte par le Conseil de l'Europe et attribuée par un jury international. Le nombre des participants dépasse actuellement 300 000.

Les sujets sont choisis de telle façon qu'ils sont à la portée de l'intelligence et des connaissances des élèves. D'ailleurs on attend moins de ces derniers l'érudition que la sincérité d'un témoignage personnel et l'originalité du jugement. Il ne leur est point nécessaire, pour obtenir les suffrages du jury, de faire sonner à gros éclats la trompette européenne. Ils seront peut-être plus favorablement jugés s'ils avancent des objections et des critiques, à condition qu'ils fassent preuve d'intelligence.

Cette année-ci, pour la première fois, les cantons de Suisse romande participeront à cette Journée européenne des écoles, dont la date est fixée au mois de février. Avec l'agrément de M. le Directeur de l'Instruction publique, l'Ecole fribourgeoise s'associera à cette expérience pédagogique. Y prendront part les écoles secondaires du canton, ainsi que le Collège Saint-Michel et l'Académie Sainte-Croix. Un beau voyage ou une médaille d'or en perspective ! Souhaitons bon succès à nos jeunes Européens en herbe.

E. M.

## **Une ville allemande agit contre la délinquance juvénile**

Castrop Rauxel, ville de charbonnages du bassin de la Ruhr, a vu diminuer de moitié, en deux ans, le nombre des délits commis par des adolescents.

Préoccupés par le développement de la délinquance juvénile, des mineurs, des médecins, des ecclésiastiques, des commerçants, des pédagogues, des fonctionnaires de la police créèrent un groupe de travail pour l'aide aux jeunes et élaborèrent un plan prévoyant trois modes d'action : distraction, éducation, lecture.

On commença par retirer des dancing les jeunes ouvriers des charbonnages qui disposaient de trop d'argent et on organisa des bals réservés aux jeunes : le succès fut immédiat.

Ensuite on déclara la guerre à la littérature de bas-étage. Les journaux de la ville ouvrirent des rubriques où les jeunes donnèrent leur avis sur leurs lectures.

L'été dernier on organisa des excursions et des cours éducatifs où l'on enseignait aux jeunes leurs droits et leurs devoirs de citoyens. Aux jeunes quittant les bancs de l'école on distribue une brochure où, en même temps qu'un exposé des activités qui s'offrent à eux, ils peuvent trouver ce conseil : « Si vous vous sentez délaissé et seul, venez à nous : Nous sommes là pour vous aider et aucun de vous ne doit se croire frappé d'exclusion ! »

De grandes entreprises industrielles et les autorités de l'enseignement ont prêté leur appui à cette campagne, sous forme de subventions dont le total a atteint jusqu'ici dix mille marks.